

**Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
de la région Pays de la Loire**

Avis du CSRPN plénier du 02/02/2023

Le nombre de membres (présents et mandats) est de 23.
Le quorum est atteint et permet de délibérer valablement.

Avis sans rapporteur	Avis sur une DEP concernant la destruction de 12 nids de moineaux domestiques dans le cadre de la démolition de 2 bâtiments à Donges (44) Numéro Onagre : 2022-12-39x-01212	Bénéficiaires : Habitat 44	Avis : Favorable
----------------------	--	-------------------------------	---------------------

Liste des espèces protégées impactées :

Faune :

- *Passer domesticus* Moineau domestique

Délibération

Le CSRPN soulève que bien que le projet soit la démolition des bâtiments, il aurait été intéressant de regarder un peu plus largement et d'étendre les groupes recherchés aux espèces présentes sur la zone de travaux (zones de dépôts et espaces de travaux inclus).

Le CSRPN propose que le suivi de la mesure compensatoire soit fait annuellement sur 5 années puis tous les 5 ans. La façon dont ces mesures seront gérées doit être précisée et une sensibilisation auprès des habitants pourrait être prévue.

Le CSRPN indique également que les dispositifs intégrés dans le bâtiment sont plus intéressants et invite le porteur de projet à réfléchir à cette option lors de ses futurs projets. Il pourra également être envisagé d'installer des nichoirs pour d'autres espèces anthropophiles telles que le Martinet noir *Apus apus* ou du groupe des Chiroptères.

Le CSRPN donne un avis favorable, en prenant en compte les éléments précédents.

Le 16/02/2023

Le président du CSRPN des Pays de la Loire
Jean-Guy Robin

